

**URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET****URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **Monsieur BIGOT** demeurant à **Rue de Mont 41 à 5590 Braibant**

Le demandeur est **Monsieur BIGOT** demeurant à **Rue de Mont 41 à 5590 Braibant**

Le terrain concerné est situé **Rue Piervenne n° 137 à 5590 Ciney**
et cadastré **1e division, CINEY, section A n°351W15**

Le terrain concerné est situé **Rue Piervenne n° 137 à 5590 Ciney**
et cadastré **1e division, CINEY, section A n°351W15**

Le projet consiste en **aménagement d'une lucarne en toiture** et présente les caractéristiques suivantes : **Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts (...) aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides(...)** ;

Le projet consiste en **aménagement d'une lucarne en toiture** et présente les caractéristiques suivantes : **Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts (...) aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides(...)** ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et tous les après-midis sur rendez-vous à l'adresse suivante : Administration Communale, Rue du Centre 35 à 5590 Ciney Service cadre de vie – Cellule urbanisme.
Le rendez-vous est à prendre minimum 24h00 à l'avance au **083/23.10.18**, ou via mail à **urbanisme@ciney.be**²

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et tous les après-midis sur rendez-vous à l'adresse suivante : Administration Communale, Rue du Centre 35 à 5590 Ciney Service cadre de vie – Cellule urbanisme.
Le rendez-vous est à prendre minimum 24h00 à l'avance au **083/23.10.18**, ou via mail à **urbanisme@ciney.be**³

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Delphine DAXHELET** dont le bureau se trouve à l'administration Communale de et à 5590 Ciney, Rue du Centre 35.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Delphine DAXHELET** dont le bureau se trouve à l'administration Communale de et à 5590 Ciney, Rue du Centre 35.

téléphone **083/23.10.18**

mail : urbanisme@ciney.be,

téléphone **083/23.10.18**

mail : urbanisme@ciney.be,

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **22/05/2024** au **05/06/2024** au collège communal soit :

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **22/05/2024** au **05/06/2024** au collège communal soit :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante :
Administration Communale
Rue du Centre 35
5590 Ciney
- Par courrier électronique à l'adresse suivante :
urbanisme@ciney.be

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante :
Administration Communale
Rue du Centre 35
5590 Ciney
- Par courrier électronique à l'adresse suivante :
urbanisme@ciney.be

² Disponible exceptionnellement jusque 20h00 si demande faite 3 jours à l'avance

³ Disponible exceptionnellement jusque 20h00 si demande faite 3 jours à l'avance